



— LA CGT —
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 10-16 MARS 2022

Le temps est venu de renouveler vos élus au CSE du siège, de celui du réseau régional et de La Réunion. C'est l'expression d'une valeur fondamentale : **la démocratie**.

Le premier tour des élections professionnelles aura lieu **du 10 au 16 mars 2022**. C'est le moment de choisir les collègues qui sauront le mieux défendre vos intérêts collectifs et individuels.

En votant, vous donnez les moyens de vous faire entendre, vous donnez la capacité à vos représentants de décrypter les projets de la direction, et de les infléchir, s'ils s'avèrent potentiellement dangereux pour la santé, l'emploi ou les conditions de travail.

Suivi de la marche générale de l'entreprise

Le CSE est informé de tous les projets d'évolution de l'entreprise et, pour chaque projet, il doit s'assurer de la prise en compte des intérêts des salariés, en termes d'emploi, de conditions de travail, de formation, de technologies.

LES MISSIONS DE VOS ÉLUS

Suivi de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

Le CSE analyse les conséquences des décisions prises, alerte et agit pour protéger la santé des salariés. Il peut ainsi saisir la médecine du travail, voter des expertises et prendre les mesures qui s'imposent pour alerter la direction sur les risques physiques et psycho-sociaux.

Gestion des activités sociales et culturelles et des restaurants d'entreprise

Le CSE permet aux salarié·e·s de l'entreprise de bénéficier de services et d'activités sociales, sportives et culturelles pour eux comme pour leur famille. Il assure aussi la gestion de la restauration collective au profit des salariés.

Désignation des représentants au CSE central

Outre les questions économiques et de santé, cette instance, présidée par la PDG, est consultée sur la stratégie de l'entreprise et les grandes questions transversales à FTV : projet de réorganisation, politique santé, emploi, formation, grands projets technologiques, etc.

Désignation des représentants de proximité (RP)

Ils ont pour mission de faire entendre la parole des salariés d'une direction pour le Siège, d'une antenne pour le Réseau France 3 ou d'une partie du périmètre de la direction des moyens de fabrication pour la Fabrique.

Des élus qui rendent compte

Les élus doivent rendre compte aux salariés des actions qu'ils mènent durant leur mandat, par tous les moyens de communication à leur disposition. C'est une condition essentielle au bon fonctionnement de la démocratie dans l'entreprise.

Un contre-pouvoir prévu par le Code du travail qui attribue des droits et des devoirs aux représentants du personnel, et des obligations à l'employeur qui se doit de les respecter : exécution loyale du contrat de travail (négociation salariale, mobilité, formation, égalité entre les femmes et les hommes...), préservation de la santé physique et morale des salariés.

**EN 2022, LA CGT
VOUS PROPOSE DE
CONTINUER D'AGIR
ENSEMBLE...**

...POUR JOUER LE ROLE DE CONTRE- POUVOIR DE LA DIRECTION

Un contre-pouvoir d'autant plus puissant, qu'il est légitimé par le vote des salariés. Fort de leur soutien, il peut alors proposer des solutions aux problèmes qu'il a rendus visibles. Il est la voix des aspirations des salariés.

Un contre-pouvoir pour négocier efficacement, protéger le collectif et faire reculer la peur en donnant de la voix aux plus fragiles et aux plus précaires lors de la négociation des accords collectifs.

Seules les organisations syndicales ont le pouvoir de négocier un accord collectif. Plus leur représentativité est importante, plus leur impact est fort.

**VOS VOTES
FERONT
VOTRE FORCE !**

LA CGT : DES ELUS RESPONSABLES ET ENGAGES

Depuis 3 ans, la fusion des instances CE-DP-CHSCT (Ordonnances Macron de 2017) a entraîné une centralisation du dialogue social et **l'obligation pour les élus de maîtriser des compétences transversales accrues** pour suivre la multitude de sujets.

L'expérience de l'organisation de l'entreprise, la maîtrise des sujets récurrents comme le budget, la formation, l'emploi, les réorganisations, la santé... demandent **une équipe solide et organisée**, à la fois pour analyser, contester les projets qui s'avèrent dangereux, élaborer des propositions alternatives, arguments crédibles à l'appui.

C'est pourquoi la CGT propose à la fois un renouvellement de ses élus et une continuité avec un idée force : **la conviction de l'engagement au service des salariés.**

ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS !

Tout au long de cette campagne pour le choix de vos prochains représentants du personnel, nous déclinons **nos combats et nos propositions**, ce en quoi nous croyons pour défendre au mieux l'avenir de l'entreprise et de ses salariés.

Nous sommes convaincus que pour développer des projets, affronter une concurrence de plus en plus agressive, assurer nos missions de service public dans un contexte où il est souvent remis en question, il faut des salariés bien dans leur travail et des cadres qui les respectent.



**DU 10 AU 16 MARS 2022, 1ER TOUR
DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DONNEZ-VOUS LES MOYENS
DE VOUS FAIRE ENTENDRE !**

Paris, le 7 février 2022